



Marais tufeux du Châtillonnais

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2600963

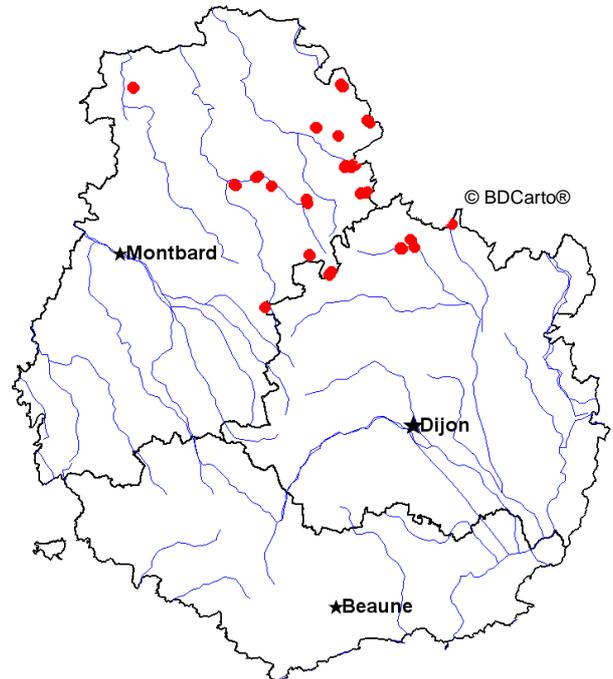
Numéro régional : 8

Département : Côte d'Or

Arrondissements : Dijon, Montbard

Communes : Avot, Benuvre, Brémur-et-Vaurois, Bure-les-Templiers, Chanceaux, Cussey-les-Forges, Echalot, Frolois, Gurgy-le-Château, Les Gouilles, Leuglay, Lignerolles, Marey-sur-Tille, Moitron, Recey-sur-Ource, Rochefort, Saint-Broing-les-Moines, Saint-Germain-le-Rocheux, Vernois-lès-Vesvres, Villedieu

Surface : 128 hectares



Le site Natura 2000 « Marais tufeux du Châtillonnais » regroupe 21 marais de taille modeste, répartis sur les plateaux calcaires de Langres, dans la région naturelle du Châtillonnais.

De par les conditions extrêmes d'humidité et la présence de dépôts de tuf, les marais tufeux présentent une flore particulière et abritent une faune originale.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



Les marais tufeux et les sources carbonatées : Milieux marécageux ouverts à surface restreinte, les marais sont localisés au niveau d'émergence de sources et de suintements carbonatés à l'origine de la formation de tuf.

Rares en Bourgogne, ils recèlent un cortège important de plantes adaptées à l'excès d'eau en milieu alcalin et représentent un lieu de vie pour maintes espèces animales. Citons le Cuivré des marais, papillon qui fréquente les bas-fonds humides et ensoleillés, et le Sonneur à ventre jaune, lié aux milieux aquatiques pour sa reproduction.



Les pelouses calcaires : Développées en périphérie des marais, sur les zones de tuf asséchées par exemple, les pelouses calcaires se présentent sous la forme d'un gazon ras. D'une grande richesse floristique, elles sont très favorables aux papillons, dont le Damier de la Succise, papillon butinant les fleurs des scabieuses et de la Succise de prés, dans les pelouses et les friches.



Les milieux aquatiques : Les cours d'eau rapides, bien oxygénés et riches en abris diversifiés (souches, sous-berges, pierres) sont le lieu de vie de l'Ecrevisse à pattes blanches, petit crustacé en forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition, et de l'Agrion de Mercure, libellule reconnue d'intérêt européen trouvant ici nourriture et zone de reproduction.

Les forêts riveraines, implantées directement sur les berges des ruisseaux, sont fréquentées par le Damier du frêne, papillon lié aux boisements feuillus clairs et humides.

Les enjeux sur le site



Les marais tufeux connaissent une grande stabilité et la dynamique de végétation y est très lente. L'état dégradé des marais du fait de la fermeture progressive par boisement naturel témoigne de perturbations passées (drainage, plantations, ...).

⇒ Restaurer les marais et les maintenir ouverts => faire reculer les lisières forestières, favoriser un pâturage extensif et limiter toute action susceptibles de modifier les apports en eau de façon qualitative ou quantitative.

Fréquentation humaine non maîtrisée = piétinements et dégradation des marais.

⇒ Sensibiliser et inciter au respect du patrimoine naturel.



Les pelouses présentent dans tous les cas une tendance à la fermeture par le Genévrier, pour les faciès secs, voire le Tremble pour les pelouses plus fraîches.

⇒ Restaurer si nécessaire et mettre en place des activités d'entretien adaptées (fauche tardive).



Ruisseaux en assez bon état de conservation mais menacés par :

- les pollutions issues des activités agricoles réalisées sur l'ensemble du bassin versant ;
- l'érosion due aux activités agricoles et sylvicoles ;
- le piétinement par le bétail,
- les modifications des berges et de la ripisylve.

⇒ Raisonner les activités et préserver les cours d'eau.